

Province de Luxembourg

Arrondissement de Marche-en-Famenne

COMMUNE DE



RENDEUX

Par courrier ordinaire ou par email

Rendeux, le 7 février 2023

Concerne : Chèques-commerces octroyés par la Commune en soutien aux ménages rendeusiens dans le cadre de la crise énergétique

Madame, Monsieur,
Chers acteurs économiques de la Commune de Rendeux,

Le Conseil communal, en séance du 13 décembre 2022, a décidé d'octroyer à chaque ménage rendeusien 5 chèques « commerces », chacun valant 10,00-€, à utiliser auprès des acteurs économiques locaux.

Nous vous proposons, si vous souhaitez accepter ces chèques-commerces au titre de paiement, de manifester votre intérêt auprès de Mme Charlotte Grevisse (par mail : charlotte.grevisse@rendeux.be ou par téléphone : 084/370.186) afin qu'elle puisse réaliser une liste des acteurs participants qui sera communiquée aux citoyens bénéficiaires des chèques.

Cette liste sera établie le 20 février 2023. Ainsi, sans retour de votre part avant cette date, vous ne figurerez pas sur la liste. Vous pourrez bien entendu accepter les chèques-commerces mais les citoyens n'en seront pas informés via nos services.

Ces chèques-commerces fonctionneront de la même manière que les chèques de soutien à l'économie locale mis en circulation durant l'année 2020 à la suite du premier confinement lié à la crise du COVID-19.

Vous trouverez en annexe un guide des bonnes pratiques et un pictogramme « J'adhère » ou « Je n'adhère pas ». Le visuel des chèques vous sera communiqué ultérieurement.

Nous espérons qu'un grand nombre d'entre vous aura envie d'accepter ces chèques, de manière à permettre aux citoyens qui les recevront, de les utiliser pour une grande variété de biens ou services.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, Chers acteurs économiques de la Commune de Rendeux, l'expression de nos meilleures salutations.

NOEL Marylène
Directrice générale

LERUSSE Cédric
Bourgmestre